



Liberté • Égalité • Fraternité

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

Ministre de l'Agriculture, de  
l'Agroalimentaire et de la Forêt

Porte-parole du Gouvernement

Paris, le 16 mars 2015

## COMMUNIQUE DE PRESSE

—  
**Stéphane LE FOLL annonce une aide complémentaire à l'agriculture biologique pour faire face à l'augmentation des surfaces en 2014**  
—

**Stéphane LE FOLL annonce une aide complémentaire à l'agriculture biologique pour faire face à l'augmentation des surfaces en 2014.**

**Face à la progression exceptionnelle des surfaces en agriculture biologique en 2014, l'enveloppe d'aides mobilisée, bien qu'en augmentation de 16 millions d'euros (passant de 87 millions en 2013 à 103 en 2014, conformément aux engagements du Programme Ambition bio), ne permettait pas de répondre à l'ensemble des demandes au niveau maximum.**

**En cohérence avec son objectif de soutenir le développement de l'agriculture biologique, le Ministre annonce donc le déblocage de moyens complémentaires permettant d'aider chaque agriculteur bio au niveau prévu initialement pour 2014. Cette aide sera versée dans le courant de l'été.**

**Depuis 2012 le Gouvernement fait du développement de l'agriculture biologique une priorité. C'est le sens du Plan « Ambition bio 2017 » présenté en 2013 dont l'objectif est le doublement des surfaces en bio d'ici 2017. Pour y parvenir les moyens financiers dégagés par le Gouvernement sont sans précédent.**

**Pour la période 2015-2020, la réforme de la PAC négociée par Stéphane LE FOLL permettra de doubler les aides à la bio, en les portant à 180 millions d'euros en 2020 (par rapport à 2012). Sur l'ensemble de la période 2015-2020, cet encouragement à la bio représentera ainsi une enveloppe moyenne de 160 millions d'euros par an.**

Stéphane LE FOLL a déclaré : « Je me félicite de la progression continue de l'agriculture biologique dans notre pays. Elle est désormais la troisième de l'Union européenne et vient de dépasser les superficies en bio en Allemagne. Il était important pour moi, malgré les contraintes budgétaires de pouvoir envoyer un message de confiance à la filière en garantissant le niveau d'aide prévu ».

---

Contacts presse

**Service de presse de Stéphane LE FOLL** - Tel : 01 49 55 59 74 ; Fax: 01 49 55 43 81 ; [cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr](mailto:cab-presse.agriculture@agriculture.gouv.fr)  
**Service de presse du ministère** - Tel : 01 49 55 60 11 ; [ministere.presse@agriculture.gouv.fr](mailto:ministere.presse@agriculture.gouv.fr)